

## Rencontre Banque de France ESS&O

Une rencontre entre la Direction Départementale des Yvelines de la Banque de France et celle d'ESS&O pour s'informer de l'ensemble des services proposées par la Banque de France et en faire la promotion auprès des entrepreneurs de la Communauté ESS&O.

Une rencontre riche en découvertes et en perspectives respectives.

## LA BANQUE DE FRANCE AU SERVICE DES ENTREPRISES

### Correspondant TPME

Les correspondants TPME, présents dans chaque département, sont présents pour accompagner les entrepreneurs durant toutes les étapes de vie de leur entreprise : du projet à la transmission.

Ces experts sont chargés :

- d'être à l'écoute des entrepreneurs,
- d'élaborer un diagnostic de leur situation,
- de les orienter vers des interlocuteurs identifiés et des organismes professionnels adaptés pour répondre à leurs interrogations

Un lien vers une vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=Bc-UGJwarOU>

Les coordonnées du correspondant TPME des Yvelines :

- Marie GARCIA
- N° tel : 01 39 24 55 17
- Mail : [TPME78@banque-france.fr](mailto:TPME78@banque-france.fr)

### Correspondant Start-up

Mis en place en 2020, ce dispositif gratuit vise à développer un réseau de soutien pour les entreprises innovantes. Dans chaque capitale French Tech, les correspondants start-up facilitent la mise en relation de ces entreprises avec des professionnels et ce, sur l'ensemble de leur parcours de vie. Au-delà des conseils personnalisés, la mission de nos correspondants est aussi d'être référents pour la cotation de ces sociétés spécifiques en hyper croissance.

Voici un lien vers une vidéo évoquant les missions du CSU : [30 secondes pour tout savoir sur l'accompagnement des Start-up par la Banque de France](#)

Contact pour les Yvelines : Monsieur Daniel TINTET – Mail : [Daniel.TINTET@banque-france.fr](mailto:Daniel.TINTET@banque-france.fr) – Tél : 01 39 24 55 08

### Accompagnement OPALE

Diagnostic économique et financier simplifié, OPALE est mis gratuitement à la disposition des dirigeants. Il se compose d'un volet « Analyse » qui permet au dirigeant de comparer son entreprise avec le secteur d'activité de son choix pour identifier ses points forts et ses axes d'amélioration. Et d'un volet « Simulation » qui lui permet d'élaborer des plans de développement à 1 ou 2 ans et d'en mesurer

immédiatement les effets.

Depuis le 12 novembre 2020, l'offre OPALE dispose désormais d'un accompagnement, gratuit également, réservable par le dirigeant en se connectant sur son compte.

Vidéo : [Découvrez OPALE, diagnostic financier gratuit pour les entreprises proposé par la Banque de France](#) .

## **Médiation du crédit**

La Médiation du crédit est un dispositif public, confidentiel et gratuit qui vient en aide à toute entreprise qui rencontre des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers (banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit..).

Les 5 principaux motifs de saisine sont :

- dénonciation de découvert ou autre ligne de crédit ;
- refus de rééchelonnement d'une dette ;
- refus de crédit ;
- refus de caution ou de garantie ;
- réduction de garantie par un assureur-crédit

Une démarche en 5 étapes :

- dépôt du dossier en ligne,
- admission en médiation,
- possibilité pour les banques de revoir leurs positions,
- travail de médiation (rapprochement des positions divergentes),
- proposition d'accord par le médiateur

Lien pour effectuer une saisine et avoir un complément d'information : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>

Lien vers une vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=vnZ-BAOLh6U>

## **Le portail « Mes Questions d'entrepreneur »**

A été mis en ligne un portail gratuit d'information au bénéfice des entrepreneurs à l'adresse suivante : <https://www.mesquestionsdentrepreneur.fr>

En effet, pour apporter de l'information pertinente et de l'aide aux entrepreneurs, ce site met à disposition de nombreuses ressources et outils pratiques liés à la gestion d'entreprise, en respectant les critères de neutralité, gratuité, fiabilité, accessibilité.